

	EMETTEUR : GED Qualité\SOINS\Gérontologie (SMR - SLD - MPR - CSG - ÉMOG) Date de création : 01/07/2024	Réf. : GER-FP-2024-0016 Version : 001 Date d'application : 16/09/2024
	FICHE DE POSTE : USLD (Unité de Soins de Longue Durée) : Fiche de poste ergothérapeute (Site Nouvelle)	

1. IDENTIFICATION DU POSTE

Répertoire National des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière

Tableau synthétique des codes métier, famille & sous famille

RATTACHEMENT MÉTIER

NOM DU MÉTIER	FAMILLE	SOUS FAMILLE	CATÉGORIE (A, B, C)	CODE MÉTIER
Ergothérapeute	Soins	Soins de réadaptation	A	05I60

PÔLE DE RATTACHEMENT	SERVICE	LOCALISATION DU POSTE
Pôle AG3R (Autonomie, Gérontologie, Rééducation, Réadaptation, Réhabilitation)	USLD	Site Nouvelle Route de Grenade sur Adour 40 280 Bretagne de Marsan

2. CONTEXTE DU POSTE

LIAISONS HIÉRARCHIQUES

- Cadre de santé du service Ergothérapie

LIAISONS FONCTIONNELLES

Internes

- Directeur(trice) du pôle AG3R
- Chef(fe) du pôle AG3R
- Médecins prescripteurs des services d'intervention
- Cadre supérieur de santé du pôle
- Equipes pluridisciplinaires du pôle

Externes

- Prestataires de matériel médical et les pharmacies.
- Les professionnels du champ de la santé
- Les usagers et leur entourage
- Les Etablissements de Santé
- Les établissements médico-sociaux

3. MISSION PRINCIPALE DU POSTE

L'ergothérapeute exerce sur prescription médicale conformément à l'article R.4331-1 du code de la Santé Publique. Il reste libre du choix de ses moyens CF « les règles professionnelles des Ergothérapeutes » ANFE.

L'objectif de l'ergothérapeute est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et dans le respect de la vie humaine, de la dignité et de l'intimité de la personne et de sa famille. Il élabore avec la personne et avec son accord le plan d'intervention en ergothérapie.

Missions spécifiques

Il prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement.

Quel que soit l'âge, il étudie les retentissements physiques (moteurs et sensoriels), psychiques, mentaux et cognitifs d'un accident, d'une maladie ou de l'avancée en âge. Il analyse également l'interaction avec les facteurs environnementaux et personnels qui influencent la capacité de participation sociale.

Ses techniques prennent en charge les différents facteurs intervenant dans la perte d'autonomie et le handicap, l'entraînement fonctionnel, l'apprentissage de compensations, l'accompagnement aux aidants, les modifications de l'environnement, les aides techniques.

L'ergothérapie repose sur une démarche scientifique (sciences de l'occupation), qui fait appel à des techniques éprouvées, ainsi, l'ergothérapeute peut mettre sa méthode et son savoir au service d'une démarche qualité de l'établissement.

4. ACTIVITÉS DU POSTE

Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique :

- Consultation du dossier du résident
- Effectuer un entretien exploratoire avec le résident
- Réaliser des bilans spécifiques en ergothérapie.
- Recueillir des informations complémentaires auprès des médecins et des autres acteurs du soin
- Assurer la traçabilité des éléments recueillis et des actes réalisés dans le dossier résident

Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement.

- Réaliser une synthèse clinique en ergothérapie
- Mettre en œuvre les objectifs et les moyens thérapeutiques en lien avec la pathologie et le projet du résident
- Réaliser des visites à domicile (VAD) et préconiser des aménagements et/ou des aides techniques favorisant le retour à domicile du résident
- Mettre en place les aménagements et/ou les aides techniques nécessaires à la sécurité et au confort du résident lors de l'hospitalisation du résident et après sa sortie.

Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle (2) ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques :

- Réaliser des orthèses statiques et/ou dynamiques en respectant les consignes médicales
- Réaliser des dispositifs permettant d'améliorer le confort du résident
- Prodiguer les conseils d'utilisation, d'hygiène et de sécurité de l'orthèse et aides techniques mises en place
- Assurer la réévaluation des orthèses mises en place
- Préconiser des aides techniques ou technologiques en lien avec les objectifs et le projet du résident
- Gérer le suivi des AT le temps de l'hospitalisation.

Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.

- Eduquer le résident sur les méthodes de positionnement et à l'utilisation des aides techniques
- Prodiguer des conseils en ergothérapie au résident et à son entourage

Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.

- Accueillir le résident
- Mettre en place une relation thérapeutique adaptée au résident, à ses difficultés et à sa pathologie
- Intégrer la famille et/ou l'aidant dans le projet de soin du résident

Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle et Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

- Assurer une veille professionnelle (évolution des pratiques en ergothérapie)
- Se former aux nouvelles techniques et aux nouveaux matériaux et matériels
- Être en lien avec les différents fabricants de matériels

Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.

- Assurer la gestion des stocks et du matériel d'ergothérapie
- Assurer l'entretien du matériel d'ergothérapie
- Assurer le suivi des réparations du matériel d'ergothérapie
- Collaborer avec les médecins, les cadres des unités de soins, les masseurs-kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les orthophonistes, les IDE/AS et les secrétaires médicales
- Participer aux réunions d'équipe

Former et informer

- Prise en charge d'étudiants en ergothérapie et d'autres filières
- Informer et former les nouveaux professionnels en ergothérapie
- Former et informer les professionnels de filière différente
- Intervenir en tant que formateur auprès des équipes soignantes

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

Evaluations

- Bilans d'autonomie en situation d'activités de la vie journalière
- Bilans des capacités motrices, cognitives, sensorielles, psychiques, des risques de chutes, des risques d'escarres
- Bilan des troubles posturaux
- Evaluation de l'environnement en service et à domicile
- Réalisation d'un diagnostic ergothérapique

Réadaptation

- Réadaptation des activités de la vie quotidienne
 - ✓ Améliorer, maintenir la participation aux A V J pendant et après l'hospitalisation (repas, continence, toilette, habillage, communication, fonctions instrumentales...).
 - ✓ Améliorer, maintenir les capacités de transfert et de mobilité (travail des schémas moteurs, utilisation d'aides techniques).
 - ✓ Accompagner les équipes soignantes dans la prise en charge des activités de la vie quotidienne (outils de communication, formations).
 - ✓ Préparation, organisation du retour vers le lieu de vie (rencontre des familles, visites à domicile, essais et préconisation d'aides techniques, préconisation d'aménagements de l'environnement, lien avec les prestataires revendeurs de matériel médical).
- Réadaptation des troubles cognitifs
 - ✓ Renforcer, stimuler les capacités cognitives restantes, développer les stratégies de compensation lors des activités de la vie quotidienne (aides techniques, modification des activités et de l'environnement).
- Maintien des capacités du résident
 - ✓ Stimuler les fonctions neuromotrices et cognitives.
- Prévention et traitement des risques de chute
 - ✓ Evaluation des risques de chute lors des actes de la vie journalière
 - ✓ Préconisation d'aménagements de l'environnement et d'aides techniques
 - ✓ Rééducation, réadaptation posturale et des stratégies sécuritaires lors des activités de la vie quotidienne.
- Positionnement, installation des troubles posturaux assis et allongés
 - ✓ Préconisation, réglage et adaptation des fauteuils roulants.
 - ✓ Préconisation, réalisation d'aides techniques à la posture.
 - ✓ Préconisation, réalisation de dispositifs d'aides à la prévention et au traitement des escarres.

- Assurer la formation, le conseil, l'éducation

ACTIVITÉS COMMUNES PLURIDISCIPLINAIRES :

- Accueillir et instaurer une relation de confiance avec la personne pour permettre son accompagnement progressif par le service
- Contribuer à l'instruction du Dossier Résident Informatisé.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé
- Permettre au résident d'avoir toujours une information éclairée
- Favoriser et développer l'expression des résidents
- Participer aux réunions de service en équipe pluri disciplinaire
- Contribuer à la démarche d'accompagnement en cohérence avec les autres professionnels, créer des synergies de travail en équipe et participer au dispositif institutionnel
- Anticiper et organiser les relais en cas d'absence
- Être force de propositions aussi bien au niveau du service que de la personne accueillie
- Développer le travail et entretenir des relations avec tous les partenaires
- Rendre compte par écrit de tout constat ou avis concernant le soutien apporté, diffuser les informations par oral et par écrit
- Respecter les procédures et la politique de Bientraitance et qualité
- Remettre en question ses pratiques et adapter ses pratiques en fonction de l'évolution des projets individualisés et de la population accueillie
- S'informer de l'évolution des politiques sociales, de la législation et assurer une veille technique des dispositifs

PARTICIPER A LA DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES :

- Participer activement à la démarche d'évaluation du niveau de qualité des prises en soin et à la satisfaction des résidents
- Signaler au Cadre de Santé les problèmes techniques et alerter si besoin selon les procédures en vigueur

ACTIVITÉS PONCTUELLES :

- Participer à des groupes de travail
- Impulser, participer, analyser et évaluer des projets d'intérêts collectifs
- Elaborer des veilles théoriques pour l'équipe
- Participer à la transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels en participant à l'accueil ou en intervenant auprès d'élèves en formation
- Contribuer à la mise en place d'atelier de pair-aidance, d'information sur le Handicap et ses répercussions
- Rédiger lorsque c'est nécessaire et avec l'appui du Cadre de Santé des rapports en lien avec les événements survenus au domicile ou dans le service

5. COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

APTITUDES PRATIQUES :

- Optimiser les ressources et la qualité des prises en soin
- Connaître les situations de handicap et les répercussions sur le quotidien
- Avoir le sens du concret, des capacités d'organisation et de gestion de son temps
- Optimiser les ressources et la qualité des prises en charge
- Faire preuve de dynamisme, d'autonomie et d'initiatives
- Être capable de s'informer et de rendre compte
- Avoir des capacités à prendre du recul et à poser des limites
- Utiliser le logiciel de gestion du dossier du résident
- Utiliser la messagerie interne et quelques notions d'informatique

APTITUDES RELATIONNELLES :

- Faire preuve de capacité d'adaptation
- Faire preuve de capacité à rechercher des solutions
- Mettre en place, développer et pérenniser le réseau de professionnels

- Faire preuve de capacité d'écoute et d'échanges dans le respect des personnes, du secret et de la discrétion professionnelle
- Mettre en place, développer et dynamiser le travail d'équipe
- Etre en capacité de gérer ses réactions émotionnelles et les situations de stress
- Faire preuve de disponibilité, de capacité d'empathie
- Faire preuve de dynamisme relationnel.

6. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE

Qualification – formation - expérience

- Titulaire du diplôme d'Etat d'Ergothérapeute
- Expérience de l'accompagnement des personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap
- **Permis B exigé.**

7. NIVEAU DE CONNAISSANCES REQUISES ET CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES

DESCRIPTION	NIVEAU DE CONNAISSANCES
Ergothérapie	Connaissances approfondies
Médicales générales et/ ou scientifiques	
Animation de groupe	Connaissances opérationnelles
Communication et relation d'aide	
Éducation santé	
Ergonomie	
Éthique et déontologie professionnelles	
Psychosociologie du handicap	
Méthodes de recherche en soins	Connaissances générales
Qualité	
Santé publique	
Technologies de l'information et de la communication (NTIC)	

Connaissances générales :

- Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales.
- Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines au maximum.

Connaissances opérationnelles :

- Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

- Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

8. EXIGENCES DU POSTE

Respect des principales obligations d'un agent de la fonction publique (d'après le Code Général de la Fonction Publique)

- Faire preuve de dignité, d'impartialité, d'intégrité et de probité (Article L. 121-1 du CGFP)
- Respecter le secret professionnel (Article L. 121-6 du CGFP)
- Obligation de discrétion professionnelle (Article L. 121-7 du CGFP)
- Obligation d'effectuer les tâches confiées (Article L. 121-9 du CGFP)
- Obligation d'obéissance hiérarchique (Article L. 121-10 du CGFP)
- Obligation de neutralité (Article L. 121-2 du CGFP)
- Obligation de réserve

Autres exigences

- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissances en bureautique générale et spécifique (dossier résident informatisé...)

- Connaissances sur le droit hospitalier et médico-social,
- Etre en capacité d'identifier, d'analyser, de prioriser et de synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité
- Savoir discerner l'urgence
- Avoir un esprit d'initiative et de créativité
- Savoir transmettre à qui de droit les informations indispensables à la continuité du service
- Etre organisé et faire preuve de méthodologie
- Savoir rendre compte de ses actes

9. CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION

- **Amplitude Temps de travail** : 35 h / semaine (temps annualisé en raison de la nécessaire souplesse dans les horaires) –
 - **Quotité de temps de travail** : 100 %
 - **Horaires** :

HORAIRES	LUNDI AU VENDREDI	WEEK END & FERIES
MATIN	9h – 16h30	
APRES-MIDI		

- **Astreintes** : Néant
- **Congés annuels** : 25 jours par an + (si droits acquis) 2 jours hors saisons + 1 jour de fractionnement
Congés annuels pris en concertation avec les autres membres de l'équipe et en fonction des nécessités de service
- **R.T.T.** : Décompte horaire soit 14 jours (15 RTT - 1 journée de solidarité)

10. RISQUES PROFESSIONNELS

RISQUES PROFESSIONNELS	DANGERS POTENTIELS	OUI / NON
1- AMBIANCE DE TRAVAIL	10- Climatique	
	11- Thermique	
	12- Bruit	x
	13- Eclairage	
	14- Poussières	x
2- BIOLOGIQUE	20- Biologique Soins	
	21- Biologique autre	
3- CHIMIQUE	30- Chimique	
4- ELECTRIQUE	40- Electrique	
	41- Réseaux	
5- INCENDIE / EXPLOSION	50- Incendie / Explosion	
6- CHUTES	60- Circulation et travail de plain-pied	x
	61- Travail en hauteur	
	62- Effondrement et chute d'objets	x
7- PHYSIQUE	70- Manutention de personnes	x
	71- Manutention de charges	x
	73- Posture de travail	
	74- Gestes répétitifs	
	75- Vibrations	
	76- Matériel en mouvement	
	77- Projections	
	78- Pneumatique	
	79- Noyade	
8- RAYONNEMENTS	80- Rayonnements	
9- ROUTIER	90- Circulation en véhicules	x
	91- Circulation de véhicules	x
10- PSYCHOLOGIQUE	100- Intensité et complexité du travail	

	101- Horaires de travail difficiles	
	102- Exigences émotionnelles	x
	103- Faible autonomie au travail	
	104- Rapports sociaux aux travaux dégradés	
	105- Conflits de valeurs	
	106- Insécurité de l'emploi et du travail	
	107- Travail isolé	
	108- RPS autre	x

11. RESSOURCES LOGISTIQUES/COMMUNICATION

• Moyens de communication :

 : 2131

Fax : 1217

- Courrier interne
- Accès à l'Intranet du CHI
- Accès Internet

DIFFUSION	Numéros d'exemplaire
Direction des Ressources Humaines	1
Direction des Soins	1
Cadre supérieur du pôle	1
Cadre de santé du service	1
Médecine du travail	1